

« Tout un écosystème prêt et mobilisé pour construire et faire vivre EPR2 en Blayais »



héraud blaye

Lydia Héraud, conseillère régionale de la Haute-Gironde, préside le comité de suivi de candidature à l'EPR2. Crédit : Région Nouvelle-Aquitaine.

L'État dira d'ici peu quels sites français accueilleront les prochains réacteurs EPR2. Candidat, le territoire du Blayais veut créer une dynamique territoriale de victoire.

Comment convaincre l'État et EDF d'implanter le futur EPR2 en Gironde ? Lydia Héraud, conseillère régionale de la Haute-Gironde et présidente du comité de la candidature girondine, avance les atouts du site de Blaye. Ce 3 juin, le comité a tenu son ultime rencontre, clôturant 18 mois de mobilisation.

Depuis le premier comité stratégique de suivi en février dernier, qu'est-ce qui a été fait par les différents groupes de travail ?

Cinq groupes de travail opérationnels se sont réunis à plusieurs reprises. Ils sont coordonnés par la sous-préfète de Blaye, Agnès Mottet, et Pierre Cuvelier, coordinateur EPR2 à la Région. Ces groupes couvrent le développement économique - Région et CCI - l'emploi et la formation - État et Région - la mobilité et les flux de chantier, l'environnement et la biodiversité - DREAL - ainsi que le foncier et l'aménagement du territoire (Région et DDTM). Leur mission a consisté à réaliser un état des lieux des forces en présence sur le territoire et à définir notre capacité à mutualiser les moyens pour préparer l'avant-chantier et coordonner tous les acteurs.

Quel était l'objet du 2e comité stratégique de suivi ce 3 juin ?

Ce deuxième comité visait à présenter les travaux produits par ces groupes afin de construire une feuille de route et un dossier de 130 pages. Ce document dense sera remis à la Direction interministérielle du nouveau nucléaire ainsi qu'au PDG d'EDF, par le président de la Région et la préfète. L'idée est de démontrer notre coordination étroite entre l'État et la Région.

Quels sont les points forts de la candidature de Blaye ?

Nos atouts sont nombreux. Le site existe déjà et se situe en bordure d'estuaire, ce qui offre une source froide indispensable et très importante. Nous disposons de foncier, d'une faible densité de population alentour et d'un réseau de transport d'électricité déjà capable d'absorber une production supplémentaire vers le sud et le nord. Le fleuve est également un atout majeur comme moyen de transport maritime pour le matériel lourd, avec un système déjà structuré entre les ports de Bayonne, Bordeaux et La Rochelle. Enfin, nous avons une architecture de formation unique en Nouvelle-Aquitaine, avec le Campus des Métiers et des Qualifications "site sensible" et le Centre de formation Multimétiers à Reignac, qui forme aux métiers du nucléaire depuis 1998.

Un territoire engagé à tous ses échelons

Quatre paires d'EPR2 doivent être construites. Combien de candidatures y a-t-il ?

Il y a entre 8 et 12 sites potentiels sur la ligne de départ pour les quatre paires restant à attribuer. Il est important de noter qu'il y a peu de candidats dans le grand Sud-Ouest de la France, ce qui peut jouer en notre faveur en termes d'aménagement du territoire.

Quels sont les soutiens à la candidature de Blaye ? En quoi est-ce important de construire et afficher cette union ?

La candidature est portée par une lettre d'engagement politique cosignée par la préfète et le président de Région. Cette union est cruciale car elle envoie le message que le territoire est prêt et sera un facilitateur pour le chantier d'EDF. L'expérience du site de Penly*, auprès duquel nous recueillons un précieux retour d'expérience, montre qu'un consensus territorial est indispensable pour gérer les besoins concrets, comme le foncier pour des parkings relais ou l'organisation des flux de 10.000 personnes. Si nous ne sommes pas tous coordonnés, les choses fonctionnent moins bien. Ici, toutes les forces politiques, du Département à la Région, sont mobilisées.

Y a-t-il des échanges réguliers avec les services de l'État ?

Oui, tout à fait. Les services déconcentrés de l'État - DDTM, DREAL - participent directement aux groupes de travail. Nous avons également des échanges réguliers avec EDF et les équipes qui pilotent les projets EPR2 au niveau national. Cela nous permet de préparer les aspects techniques spécifiques à notre site, comme la gestion des boues et des remblais pour stabiliser le sol de marais.

Un écosystème déjà structuré

Sur quels aspects le territoire a-t-il particulièrement évolué ces dernières années pour être à la hauteur d'un tel site ?

Le territoire s'est structuré depuis 30 ans, notamment sur la formation avec le franchissement du cap du Campus. Depuis 15 ans, nous avons aussi construit un véritable parcours d'accueil pour les entreprises - pépinières, hôtels d'entreprises, zones d'activités - qui n'existait pas auparavant. Nous terminons actuellement l'enquête publique pour doubler notre zone d'activité, anticipant ainsi le besoin de sites déportés pour les sous-traitants.

Et quelles seront les transformations à mener sur le territoire si la candidature de Blaye est retenue ?

Il faudra prévoir des aménagements routiers et portuaires spécifiques, notamment pour le transport par le fleuve. Le défi sera de réaliser des infrastructures qui servent aussi aux habitants, pour garantir l'acceptabilité du projet pendant les 10 ans de construction. Il faudra également structurer l'offre de logements, environ 6.000 nécessaires, de santé, de loisirs et de services pour répondre au pic de 10.000 travailleurs sur le chantier.

Quelques mois à attendre

Quelles sont les prochaines étapes de la candidatures et le calendrier ?

Les annonces pourraient intervenir assez rapidement, dans les mois à venir. Si Blaye est retenue, le premier pas sera la mise en conformité des documents d'urbanisme, le SCOT et le PLU. Il y aura ensuite une phase de trois à quatre ans de travaux préparatoires et d'obtentions d'autorisations avant le démarrage effectif du chantier.

Qu'est-ce que ça impliquerait pour le territoire si la candidature de Blaye n'était pas retenue ?

Il n'y a pas de danger immédiat pour l'activité. La centrale actuelle, qui a un peu plus de 40 ans, se prépare pour fonctionner jusqu'à 60, voire 80 ans. Cela implique déjà des mises à niveau importantes des infrastructures et de la sécurité. Cependant, l'absence d'EPR2 nous priverait d'un projet extrêmement porteur et enthousiasmant, qui donne de la visibilité et un avenir à long terme à la jeunesse du territoire.

Le dossier a-t-il une dimension politique ?

La configuration politique du territoire joue-t-elle un rôle ? Le portage politique par le président de Région est un vrai plus. C'est un dossier soutenu de façon transpartisane. Les changements suite aux dernières municipales n'ont pas eu d'impact négatif et les soutiens restent en place. L'engagement majoritaire des forces politiques locales est un argument fort que nous mettons en avant auprès de l'État.

* Deux réacteurs EPR2 sont prévus sur le site nucléaire de Penly (Normandie) et sont actuellement en phase de pré-travaux. Leur mise en service est estimée à 2035-2036.

par Morel David



9036f3056320bf0fc0ce1131ec04b1e601fA90L6cP9dK0b415f0b90